Envoyé en préfecture le 29/07/2026
Reçu en préfecture le 29/07/2026
Publié le
ID : 029-212900377-20260728-DEL_2026_87-DE

COMBRIT-SAINTE-MARINE
KOMBRID SANT-VORAN

DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE COMBRIT

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUILLET 2026 A 20H00**
**(extrait du registre des délibérations)**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de Combrit Sainte-Marine, légalement convoqué le vingt-deux juillet, s'est réuni à l'espace sportif de Croas Ver, rue du Stade, sous la présidence de Monsieur **Christian LOUSSOUARN**, Maire de Combrit-Sainte Marine.

Etaient présents :
Nadine ARHAN, Louisette BÉCHARD, Loïc BOURDON, Gérard BRAUD, Frédéric CHAUVEL, Gilles DEDELIS, Kilian DILIGEART, Marie Rose DUVAL, Jean Michel GAUTIER, Fabienne GENDROT, Lucile LACHAUSSÉE-ROY, Florian Le COSSEC, Michèle LE GALL, Brigitte LE GALL-LE BERRE, Aurélie LE GOFF, Hervé LE TROADEC, Éric LE VIOL, Laure LEFEUVRE, Christian LOUSSOUARN, , Éric TANNEAU, , Gaëtan VALLERIE

Absents ayant donné procuration :
Elisabeth DEVULDER à Brigitte LE GALL-LE BERRE
Héléna MOONWESSUR à Gérard BRAUD
Maryannick PICARD à Aurélie LE GOFF
Benjamin TANNEAU à Gilles DELELIS

Nombre de conseillers en exercice :27
Quorum : 14
Nbre de présents : 19
Nbre de procurations : 4
Nbre de votants : 25
Nbre d'absents :2

Absents :
Charlène DOUILLARD, Pascal DOURLEN

Le Conseil Municipal a désigné M. Eric TANNEAU comme secrétaire de séance.

## 2026-87 MARCHE 2025-301 – CONSTRUCTION ET RENOVATION D'UNE MEDIATHEQUE ET D'UNE SALLE CITOYENNE – AVENANTS

Monsieur Gaëtan VALLERIE, adjoint aux finances, présente le dossier.

Rappel de l'historique de ce projet :

- Afin d'assurer le bon déroulement de ce projet de rénovation, la commune avait fait appel à l'expertise d'un assistant à maîtrise d'ouvrage qui avait estimé le coût des travaux à 1 370 000€ HT et un coût global du projet à 1 900 000€ HT,
- Délibération 2023-54 d'approbation du projet et autorisant le Maire à lancer la consultation de maîtrise d'œuvre,
- Délibération 2023-77 désignant les 3 candidats admis à soumissionner lors de la phase d'offre,
- Délibération 2024-09 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre à la société Parages pour un forfait provisoire de rémunération fixé à 10.60% de l'enveloppe prévisionnelle,
- Délibération 2024-64 d'approbation de l'avant-projet définitif fixant le montant prévisionnel définitif des travaux à 1 484 000€ HT et autorisant le Maire à lancer la consultation des entreprises (marché n°2024-292)
- Délibération 2025-08 déclarant sans suite certains lots pour différents motifs et autorisant le Maire à relancer une nouvelle consultation des entreprises pour ces lots
- Délibération 2025-44 déclarant sans suite des lots pour motif d'intérêt général : modification du besoin (marché n°2024-292)
- Délibération 2025-75 attribuant les lots du marché de travaux
- Délibération 2026-54 approuvant l'avenant n°1 fixant l'index de référence par lot applicable à l'actualisation des prix

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la commande publique, et notamment son article R.2194-1 relatif aux modifications des marchés publics ;
Vu les pièces constitutives du marché n°2025-301 ;
Considérant que dans le cadre de la rénovation de l'espace Saint-Joseph en Médiathèque, des avenants sont nécessaires pour les lots 3, 6, 7 et 8.

Lot 3 – Démolition Gros Œuvre - Objet de l'avenant n°1 :
Aléa de chantier concernant la nature du sol dans la partie ouest du bâtiment existant. Il s'est avéré lors de la démolition qu'il n'y avait pas de chape, il est donc nécessaire de reconstituer une dalle portée dans la zone hall/café/presse pour avoir l'ensemble du RDC à la même altimétrie.

Envoyé en préfecture le 29/07/2026
Reçu en préfecture le 29/07/2026
Publié le
ID : 029-212900377-20260728-DEL_2026_87-DE

| Lot | ENTREPRISE | MONTANT HT INITIAL | MONTANT DES AVENANTS | | NOUVEAU MONTANT HT | % Par rapport au marché |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | MONTANT HT PRECEDENTS AVENANTS | MONTANT DE L'AVENANT N°1 HT | | |
| 3 | LE BRIS TP | 518 125.36 € | | + 22 323.42 € | 540 448,81 € | 4.31 % |

Lot 6 - Menuiseries Extérieures, Serrurerie - Objet de l'avenant n°1 :
Remplacement des baies coulissantes de l'extension par des châssis fixes et des portes à 2 vantaux en ouverture à l'anglaise (2 portes en partie centrale et châssis fixe sur les côtés).
L'option oscillo-battants sur 4 fenêtres de la salle citoyenne est retenue.

| Lot | ENTREPRISE | MONTANT HT INITIAL | MONTANT DES AVENANTS | | NOUVEAU MONTANT HT | % Par rapport au marché |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | MONTANT HT PRECEDENTS AVENANTS | MONTANT DE L'AVENANT N°1 HT | | |
| 6 | LEGRAND | 136 548,93 € | | + 244.32 € | 136 793,25 € | 0,18 % |

Lot 7 Cloisons doublage Isolation - Objet de l'avenant n°1 : Mise au point (corrections et optimisations financières).

| Lot | ENTREPRISE | MONTANT HT INITIAL | MONTANT DES AVENANTS | | NOUVEAU MONTANT HT | % Par rapport au marché |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | MONTANT HT PRECEDENTS AVENANTS | MONTANT DE L'AVENANT N°1 HT | | |
| 7 | LE BIAVANT | 210 449,32 € | | - 12 785.45 € | 197 663,87 € | - 6,08% |

Lot 8 Menuiseries Intérieures Agencement- Objet de l'avenant n°1 :
Changement de prestations concernant les portes intérieures :

- Huisseries chêne massif remplacées par bois lamellé-collé exotique à peindre pour une partie des portes.
- Diminution des parties vitrées (recherches d'économies)
- Modifications apportées suite aux remarques du bureau de contrôle
- Ajout d'un vitrage pare-flamme sur la porte entre bureau et espace de travail partage

| Lot | ENTREPRISE | MONTANT HT INITIAL | MONTANT DES AVENANTS | | NOUVEAU MONTANT HT | % Par rapport au marché |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | MONTANT HT PRECEDENTS AVENANTS | MONTANT DE L'AVENANT N°1 HT | | |
| 8 | LE LOUP | 57 291,02 € | | - 1 700.83 € | 55 590,19 € | -2,97% |

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- approuver les avenants portés sur les tableaux ci-dessus pour les lots 3, 6, 7 et 8,
- autoriser le Maire à les signer.

Pour copie conforme
Le 29 juillet 2026

Christian LOUSSOUARN
*Maire de Combrit – Sainte Marine*

